

FISCALITÉ : LE CONTRIBUABLE N'EST PAS UN CITRON QU'ON PEUT PRESSER SANS LIMITE...

par Vincent Arlettaz,
conseiller communal, Lutry

Le dimanche 15 mai dernier a été animé, outre les trois objets fédéraux, par de nombreux scrutins cantonaux et communaux. Plusieurs d'entre eux avaient trait à des questions fiscales, et il me semble intéressant de s'y pencher.

Ainsi, six communes vaudoises votaient sur des hausses de leurs impôts communaux. Si le montant et les raisons de ces orientations étaient différentes, le résultat des urnes fut le même : six fois non.

Ce même jour, le canton de Neuchâtel rejetait par 57.8% des voix une initiative dite «*Pour une fiscalité plus équitable*» qui réclamait une hausse de l'impôt sur la fortune. Dans le même temps, le canton de Schaffhouse rejetait (par 68.8% des voix) une initiative similaire mais d'une validité de 5 ans, présentée comme un impôt de solidarité suite au Coronavirus.

Enfin, trois «*oui*» sont également venus couronner la journée : un large «*oui*» (82.7%!) dans le Jura à l'initiative cantonale «*Les plaques moins chères!*» visant à ce que la taxe automobile dans leur canton – la plus élevée de Suisse – retrouve un niveau proche de la moyenne nationale; un bon «*oui*» (56.8%) en Argovie à une baisse d'impôts pour les personnes physiques et morales, et un petit «*oui*» (50.3%) dans le canton de Soleure, à un contre-projet à une initiative réclamant que les impôts cantonaux ne dépassent pas la moyenne nationale (le contre-projet visant, lui, un niveau de 20% au-dessus de la moyenne nationale).

Ce large tour d'horizon doit nous inciter à la réflexion : des communes et des



cantons aux situations bien différentes ont adopté des positions similaires, allant du rejet d'une hausse d'impôts à des décisions concrètes, parfois issues du peuple, pour une baisse de la fiscalité. Certes, ces décisions s'inscrivent dans un contexte international où les prix (en particulier ceux des carburants) ont pris l'ascenseur, mais cela n'explique pas tout...

Ces dix dernières années, nous avons vu fleurir à tous les niveaux des initiatives de gauche promettant monts et merveilles. À chaque fois, il a fallu rappeler que l'argent ne poussait pas sur les arbres et que les montants promis seraient prélevés directement dans les poches des contribuables. Et pourtant, cette même gauche continue de multiplier les promesses : transports publics

gratuits, revenu de base inconditionnel, subventions en tous genres, etc.

Les votations cantonales et communales du 15 mai dernier sont un rappel bienvenu : l'argent des impôts est d'abord et avant tout celui du contribuable. Or, le pouvoir d'achat de ce dernier n'est pas extensible à volonté. Bien au contraire, il se retrouve de plus en plus sous pression. La volonté des candidats de l'Alliance vaudoise au Conseil d'État de ménager ce pouvoir d'achat en diminuant les impôts était bienvenue, et a certainement contribué à leur succès mérité.

Pour qu'une fiscalité soit acceptable, elle doit tenir compte de cette réalité et se justifier par ses retombées pour l'ensemble de la population. C'est pourquoi nous, libéraux-radicaux, devons

continuer à porter cet enjeu crucial en politique : le citoyen doit contribuer, en fonction de ses capacités, au financement de l'État et de ses activités. Mais il n'est pas un citron qu'on peut presser sans limite – comme l'imaginent trop souvent nos adversaires de gauche...

Les votations cantonales et communales du 15 mai dernier sont un rappel bienvenu : l'argent des impôts est d'abord et avant tout celui du contribuable.

publicité

**Fiduciaire
PAUX Conseils
& Gestion**

- **Conseils fiscaux**
- **Gérance/ Administration PPE**
- **Comptabilité**

Rue de la Gare 15 - 1110 Morges
Tél. 021 803 73 11
info@paux.ch - www.paux.ch